

Les emplois à temps partiel

Un bulletin d'informations pour les employés à temps partiel et de session des collèges communautaires de l'Ontario et de leurs amis

Les collèges continuent à bloquer le comptage des votes à la Commission des relations de travail

Les collèges manquent de fournir des renseignements importants; la prochaine réunion prévue pour le 12 juin

Les collèges de l'Ontario n'acceptent toujours pas d'ouvrir les urnes contenant les bulletins du vote d'accréditation syndicale qui a eu lieu il y a deux mois.

En vertu de la *Loi sur la négociation collective des collèges*, 35 pour cent des membres d'une unité de négociation devraient avoir signé une carte syndicale pour que les votes d'accréditation soient comptés. En décembre 2008, le SEFPO a présenté à la CRTO des milliers de cartes signées – un bon nombre bien supérieur à 35 pour cent – et la CRTO a ordonné le vote.

Les collèges contestent si le syndicat avait réellement 35 pour cent pour commencer.

Les collèges se servent d'un argument technique pour empêcher la CRTO de compter les bulletins. Ils profitent du taux de rotation élevé du personnel

scolaire à temps partiel pour plaider que de nombreuses personnes ayant signé une carte ne travaillaient pas au moment où le SEFPO a fait la demande auprès de la CRTO décembre dernier et que de nombreuses cartes signées ne devraient pas être comptées pour le seuil de 35 pour cent.

« Fondamentalement, c'est une stratégie pour faire rejeter la demande d'accréditation sans compter les votes, » a déclaré Connie Huziak, recruteuse principale. « Les collègues disent qu'ils n'accepteront pas de compter les votes jusqu'à ce qu'ils aient contesté l'admissibilité de chaque personne ayant signé une carte. »

En février, la Commission des relations de travail de l'Ontario (CRTO) a ordonné les collèges de fournir au syndicat les dates d'embauche, les dates de départ et les états de service de tous les

employés à temps partiel et de session. Les collèges n'ont fourni qu'une partie de ces renseignements. Lors de la réunion du 31 mars, la CRTO a donné aux collèges plus de temps pour fournir les renseignements manquants. La CRTO a fixé plusieurs dates pour les réunions tout au long de l'été et même plus tard dans l'automne. La première des plusieurs réunions à ce sujet est prévu pour le 12 juin.

« Les collègues considèrent le retard une victoire, » Huziak a dit. Le syndicat se servira de tous les moyens légaux pour faire compter les votes dans les plus brefs délais. La lutte continue.



La signature de cartes syndicales se poursuit pour le personnel de soutien à temps partiel

La campagne visant à gagner la représentation syndicale du personnel de soutien à temps partiel dans les collèges d'un bout à l'autre de l'Ontario se poursuit toujours. Si vous n'avez pas encore signé une carte syndicale, visitez www.collegeworkers.org ou appelez 1-866-811-

7274 pour vous renseigner sur la façon de procéder. Vous pouvez aussi signer une carte en communiquant avec la section locale du personnel de soutien du SEFPO dans votre collège. Appelez le SEFPOdirect au 1-800-268-7376 pour les informations personnes-ressources.

Pour consulter tous les détails sur la campagne du SEFPO visant à obtenir les droits syndicaux pour les travailleurs à temps partiel et de session dans les collèges communautaires de l'Ontario, il suffit de passer au site Web ou d'appeler la ligne directe : www.collegeworkers.org ou 1-866-811-7274.

Distribution autorisée par Warren (Smokey) Thomas, président du Syndicat de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO).



Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario,
100, Chemin Lesmill, Toronto (Ontario) M3B 3P8
www.opseu.org

